



République Française

Département de la Charente-Maritime Vals de Saintonge Communauté

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le 31/03/2023

ID : 017-200041689-20230327-BC2023_013-DE



Bureau communautaire du 27 mars 2023

Objet : Projet d'un pôle de services aux habitants orienté jeunesse - Demande de subvention complémentaire

Numéro de délibération : BC2023_013

L'an deux mille vingt trois, le vingt sept mars, le Bureau communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 21 mars 2023, s'est réuni en séance plénière à Salle du Foyer Rural à St Julien de l'Escap sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Daniel LAGARDE, René ESCLOUPIER, Annie POINOT-RIVIERE, Philippe HARMEGNIES, Henri AUGER, Alain FOUCHER, Jacky RAUD, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Joël WICIAK, Maurice PERRIER, Wilfrid HAIRIE, Gérard BIELKA, Pierre DENECHERE, Didier BASCLE, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Philippe BARRIERE, Frédéric EMARD, Annie PEROCHON, Jean-Claude GODINEAU, Laurent BOUILLE, Julien GOURRAUD

Absents excusés ayant donné procuration :

Absents :

Hubert COUPEZ, Valérie BOUILLAGUET, Alain VILLENEUVE, Ornella TACHE, Dominique GUILLON, Sylviane DORNAT

Secrétaire de séance :

Annie PEROCHON

Assistaient à la séance :

ROSIER Renaud, GENEAU David, GUIBERTEAU Cécilia, HOUET Patricia, BEBIEN Marie-Paule, SERRA Johanna,

Nombres de membres :

En exercice : 29

Quorum : 15

Présents : 23

Votants : 23

Pouvoirs : 0

Publication (affichage) ou notification du :

Projet d'un pôle de services aux habitants jeunesse - Demande de subvention complémentaire

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le 31/03/2023

ID : 017-200041689-20230327-BC2023_013-DE



Vu la délibération n°CC2020_134 du conseil communautaire en date du 30 novembre 2020 portant délégation de fonction au président et au bureau communautaire,

Par délibération du conseil communautaire du 13 mars 2023, Vals de Saintonge Communauté a approuvé l'acquisition du bien sis 53, rue Elysée Loustalot à Saint-Jean d'Angély (17400), au prix de 457 000 € (net vendeur), en vue de créer un pôle de services, orienté jeunesse et a autorisé monsieur le président à solliciter une subvention au titre de la fiche action 1 du Volet territorial des fonds européens 2021/2027.

Dans le cadre du plan départemental des Vals de Saintonge, une aide complémentaire exceptionnelle pourrait être sollicitée au titre de la fiche-action III-2 « Valoriser le cadre de vie des habitants – Favoriser l'accès aux services et aux droits ».

Ainsi il convient de modifier le plan de financement prévisionnel comme suit :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles		
Acquisition du bien immobilier (coût net vendeur)	457 000 €	Europe : Volet territorial 2021/2027 (FEDER)	182 800 €	40 %
		Département (Plan départemental des Vals de Saintonge)	182 800 €	40 %
		Autofinancement	91 400 €	20 %
Total	457 000 €	Total	457 000 €	100 %

En conséquence, il est proposé au bureau communautaire :

- d'autoriser monsieur le président à effectuer la demande de subvention complémentaire auprès du Département de la Charente-maritime au titre du plan départemental des Vals de Saintonge,
- d'autoriser monsieur le président à prendre toutes dispositions et à signer tout document en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 23
- Contre : 0
- Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le 31/03/2023

ID : 017-200041689-20230327-BC2023_013-DE



Fait à Saint-Jean d'Angély,